Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annon-ces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)......

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 8 Octobre

LE VOYAGE DU CZAR

A BERLIN

On affirme de nouveau que l'empereur de Russie se prépare à venir à Berlin. La date de son voyage serait définitivement fixée au 10 octobre. Mais on a déjà tant de fois parlé de ce voyage toujours annoncé, toujours remis, que de nouvelles information en contradictions avec celles d'aujourd'hui ne nous surprendraient pas.

Dans tous les cas, l'empereur de Russie ne se sentira point appelé à Berlin par de véritables sentiments de sympathie pour l'Allemagne.

Les allemands ont pris, d'ailleurs, un secret plaisir à lui signifier d'avance qu'ils ne l'accueilleront qu'avec la froideur que l'on montre pour un hôte qui se fait violence

Depuis quelques jours leurs journaux ont recommencé contre la Russie et les fonds russes une vigoureuse campagne.

Ils accusent le gouvernement du czar de méditer contre eux les plus noirs projets; ils dépeignent la situation financière de l'empire sous les plus sombres couleurs. C'est une assez singulière manière de se préparer à recevoir une visite à laquelle cependant on attache une si grande impor-

L'empereur Alexandre aurait pu sans scrupules chercher un prétexte pour ajourner indéfiniment sa visite. Ce prétexte, le langage inconvenant de la presse bismarkienne le lui eût fourni. Il sait qu'il sera en Allemagne sur un territoire ennemi. Il sait que, dans l'entourage de Guillaume II, on ne cherche qu'à lui créer des difficultés.

Qu'aurait-on pu objecter à Berlin contre sa résolution, s'il avait nettement déclaré qu'on n'avait pas à compter sur lui ?

Mais le czar est un souverain pacifique. Il ne veut pas, bien qu'étant ouvertement provoqué à le faire, fournir à l'Allemagne | Laisant. Soit 22 républicains et 14 oppoun prétexte à récriminations.

L'Europe jugera et saura établir un parallèle entre cette condescendance extrême du souverain du plus grand Empire de l'Europe et l'arrogance du pays qui commence par l'insulter et par le calomnier avant de lui donner l'hospitalité.

L'entrevue annoncée pour le 10 octobre ne produira aucune détente en Europe. Tout se bornera, de la part des deux souverains, à un échange de politesses.

Les déclarations pacifiques qui sont toujours de mise en pareille circontance détonneront toutefois dans un milieu où l'on n'entend plus depuis longtemps que le bruit des foudres que M. de Bismarck se plaît à agiter des hauteurs de son Olympe fait de trophées d'armes, pour signifier à l'Europe qu'elle ait à s'incliner devant sa toute-puis-

Le redoublement des attaques de la presse allemande contre les fonds russes coïncidant avec l'annonce d'une entrevue prochaine des deux souverains est un fait qui ne contribuera pas peu à jeter du froid sur cette entrevue que les allemands voudraient faire considérer comme un acte de soumission, presque à une capitulation du souverain qui se dispose à venir les visiter.

LE SCRUTIN DU 6 OCTOBRE

172 résultat sont connus à 5 heures du

Seine. - Guyot, Mesureur, Chautemps,

Barodet, Chassaing, Naquet, de Lanessan,

Desprès, Terral-Mermeix, Marius Martin,

Emile Ferry, Berger, Maujean, Floquet,

Lockroy, Dreyfus, Millerand, Hovelacque,

Méry, Jacques, Pichon, Marmottan, Le

Senne, Ernest Roche, Martineau, Granger,

Dumay, Tony Révillon, Goussot, Laur,

Bondeau, de Belleval, Beaulard, Richard,

matin: 124 républicains et 48 opposants

Paris, 7 octobre, 9 h. m.

Sont élus dans les départements :

Ain. - Bizot.

Aisne. - Deville, Macherez.

Allier. — Labussière, Thiviez-Ville.

Ardennes. - Corneau, Jacquemart, Varlet.

Aube. - Michon, Royer, Rambourgt. Aude. - Marty, Ferroul, Turel, Mir. Bouches-du-Rhône. - Bauge, Roux, Boyer, Pelletan.

Calvados. — Engérand.

Cantal. - Bastide. Charente-Inférieure. - Delmas, Braud.

Cher. - Baudin.

Corrèze. — Dubois, Vacher.

Corse. — De Villeneuve.

Côte-d'Or. - Bargy, Levêque, Brizouard.

Creuse. - Coutisson, Lacoste.

Doubs. — Beauquier.

Finistère. — De Gasté, Cosmas.

Gard. — Bernis, Bonnefoy.

Aveyron. - Clauzel.

Haute-Garonne. - Constans, Piou. Gironde. - Aimelafille, Jourde, Raynal,

Hérault. - Verrière, Déandreis, Salis. Ille-et-Vilaine. - Delafosse, Barbotin, Lachambre, Lorgeril.

Eure. - Bally.

Eure-et-Loir. — Parfait, Isambert.

Indre. - Balsan, Leconte.

Indre-et-Loire. - Saussay, Arribat.

Isère. — Saint-Romme. Jura. - Trouillot.

Loir-et-Cher. - Demau, Jullien, de Pos-

Loire. - Audiffred, Girodet, Souhet.

Loiret. - Lireau, Rabier. Lozère. - Jourdan, Colombet.

Maine-et-Loire. — Fairé, Lacretelle.

Manche. — Danneville. Marne. - Langlet.

Meurthe-et-Moselle. - Gabriel, Pape-

lier, Barrès, Cordier.

Meuse. - Develle, Poincarré.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Par Paul MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

Le Mari de la Favorite IV

Puis, s'adressant au pêcheur:

- Et la besogne, mon brave, la besogne?... - Un brin de patience !... Elle s'achève... En-

core quatre clous à planter... - Hâte-toi, jarnidieu! hâte-toi !... Tu tiens

notre vie dans ta main ... La jeune semme venait de sortir à son tour.

Les aboiements redoublaient dans l'éloignement devenaient de plus en plus distincts. Tout à oup, après un silence, ils éclaterent, proches et loyeux. Puis, un grand levrier écossais, au pelage Oux mêlé de blanc, bondit de l'ombre, essoufssé, laletant, — un bout de corde au cou, la langue Pendante, les côtes lustrées de sueur, — et s'en lit, d'un élan, se rouler aux pieds de milady, [10] couvrit de caresses et de petits cris fous. L'amazone se pencha sur lui et le flatta de la

Mon pauvre Ralph, soupira-t-elle, tu menes ^{§n} laisse ma destinée !

Comme l'écho de ces paroles prophétiques, un galop furieux retentit sur la berge. - Ce sont eux ! murmura Joël.

Une voix s'élevait, au même instant, parmi les cavaliers qui accouraient comme une tempête :

- Nous les tenons !... Voilà leurs chevaux attachés contre cette cahute... Dix écus à ceux de vous qui arriveront assez à temps pour les empêcher d'embarquer !...

- La barque, malheureux, la barque ! criait de son côté le Breton au pêcheur...

Celui-ci s'essuya le front: - Voilà qui est fait... Montez !... N'y a plus qu'à démarrer...

Joël prit la jeune femme dans ses bras et la plaça dans le bateau...

Oui, mais le vieillard perdait la tête devant la charge de cavalerie qui se rapprochait rapidement et qui menaçait de s'abattre sur lui comme la foudre. Ses mains tremblantes ne parvenaient point à détacher du pieu la chaîne qui retenait l'esquif à la terre ferme. Il soufflait, suait, s'épuisait en vains efforts, geignait : Jésus-Maria ! et n'avançait à rien.

- A tes avirons! commanda notre héros.

Il se pencha sur le lourd morceau de bois ferré, enfoncé de plusieurs pieds en terre, le saisit de ses deux mains, l'ébranla d'une secousse, et, se redressant lentement, l'arracha aussi facilement du sol, qu'un maraîcher - permettez-nous la trivialité de cette comporaison - tirerait une maîtresse asperge de son plant.

A cet instant, la jeune femme jeta ce cri d'avertissement:

Prenez garde, chevalier, prenez garde!

Trois des cavaliers de la troupe de l'Anglais fondaient, en effet, sur lui à bride abattue et à bras raccourci.

C'étaient les plus terribles - et les mieux montés - de la douzaine de reîtres allemands que le lord avait embauchés dans une taverne de Colmar Deux d'entre eux avaient l'épée haute. Le troisième avait le pistolet au poing.

Ils enveloppèrent notre héros et l'assaillirent en même temps.

Le premier lui porta un coup de tête qui l'eût fendu jusqu'au nombril. Le second lui lança un coup de pointe qui l'eût embroché jusqu'à la garde. Le dernier, enfin, lui déchargea à brûlepourpoint son kuckenreiter (long pistolet de cavalerie) de fort calibre...

Nous ne saurions dire comment ces trois attaques furent parées...

Mais le pieu, qu'il venait de déchausser, tournoya comme une massue dans la main du fils de

Il y eut, pendant une minute, des chocs, des chutes, des blasphèmes, des hurlements de rage et de douleur...

La minute une fois écoulée, voici quels étaient l'état de la question et l'aspect du champ de bataille:

Nos trois cavaliers étaient désarçonnés. Les flamberges des deux premiers avaient sauté à

Celui-ci soutenait dans sa main gauche son bras droit brisé au-dessus du coude. La bouche de celui-là crachait rouge, et sa mâchoire pendait fracassée. Le troisième était couché sur le dos. Il serrait encore entre ses doigts crispés son Nièvre. - Turigny.

Nord. - Hiroux, Werquin, Moreau, Dron.

Oise. — Gaillard.

Pas-de-Calais. — Adam, Boulanger-Berney.

Puy-de-Dôme. — Mège, Laville.

Hautes-Pyrénées. — Bayle.

Pyrénées-Orientales. — Bartissol, Rol-

Rhône. - Couturier, Guillaumou, Bérard, Aymard, Lachize.

Haute-Saône. - Signard.

Saône-et-Loire. - Magnien, Rauthier, Baullay.

Seine-Inférieure. — Montfort. Seine-et-Marne. - Ouvré.

Seine-et-Oise. — Argeliés Amédée, Du-

faure, Hublard, Brincart, Hély, Boissel. Deux-Sevres. - Proust, Pontois.

Tarn. - Dutemps, Paulié.

Var. - Dousse, Clémenceau, Raspail, Cluseret.

Vaucluse. - Boisserin, Delpech, Gail-

Haute-Vienne. - Vacherie, Leveillé, Cotteron, Lavertujon.

Yonne. — René Laffon, Marlou, Béthou, Bézine, Rathier.

Algérie. — Letellier.

Loire-Inférieure. - Sibille, Lacour.

Paris, 7 octobre, 1 h. soir.

Résultat total, moins neuf circonscriptions:

Sont élus: 124 républicains, 45 oppo-

La nouvelle Chambre comprendra 362 républicains, 205 opposants.

Les 362 républicains se divisent en 236 modérés et 126 radicaux.

Les 205 opposants se divisent en 100 royalistes, 58 bonapartistes et 47 boulangistes.

Paris, 7 octobre, soir.

Voici les résultats du scrutin du 6 octobre, moins quatre circonscriptions:

Elus, 134 républicains, y compris les siè-

formidable pistolet déchargé. Son morion n'avait pas défendu son crâne, qui portait une large

Quant à notre héros, il se tenait debout dans la barque, qu'à l'aide de son pieu - dont il se servait comme d'une gaffe - et d'une vigoureuse poussée il venait de détacher du rivage. Il avait bien une joue noire de poudre et les cheveux du même côté surabondamment roussis. Mais on ne lui voyait aucune blessure sérieuse. Lorsque le reste des reîtres arriva au galop,

l'esquif était déjà à dix brasses du bord.

L'Anglais écumait de rage.

Il poussa sa monture dans l'eau, comme s'il ent songé à poursuivre les fuyarde, et, se haussang sur ses étriers :

- Ah ! french dog ! grinça-t-il en montrant le poing à Joël. - N'allez pas plus avant ! lui cria un des siens.

Le Rhin est traître. Si votre cheval perdait Le misérable n'écontait rien. Vert de fiel et de

colère, la lèvre sibilante, l'œil injecté de sang : - Ils m'échappent, répétait-il. By Jove! ils m'échappent ! C'est certain !

Puis, tout à coup, avec un rugissement :

- Mais non, god me bless ! Nous avons des mousquets! Feu, compagnons, feu sur la barque! Ceile-ci ne s'éloignait que lentement du rivage. Le courant était rapide. Elle avait grand'peine à le couper, encore que le Breton et le pêcheur

jouassent des rames de toutes leurs forces... Chaque reître s'était empressé de saisir le mousquet accroché à l'arçon de sa selle...

La voix de l'Anglais s'éleva de nouveau ;

ges des colonies; 48 hostiles de toutes nuan-

En conséquence, l'ensemble des opérations électorales des 22 septembre et 6 octo bre donne les résultats suivants, moins les 4 circonscriptions non encore parvenues:

364 républicains et 208 hostiles de toutes nuances.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

à Paris

Paris, 6 octobre, 11 h. soir.

Une grande animation règne sur le boulevard. On s'arrache les journaux. Devant les bureaux du Gaulois et de la Presse qui affichent des transparents aux fenêtres, stationnent de nombreux groupes. Ils sont bientôt dispersés par la police renforcée par la garde républicaine.

Les résultats affichés par les journaux boulangistes donnent lieu à des manifestations en sens divers. En somme, les curieux sont plus bruyants que récalcitrants. Aucun incident grave à signa-

A partir de 10 h. 1/2, la police a barré le boulevard à la hauteur du Vaudeville, pour empêcher les manifestants de se rendre aux bureaux de la Presse. Quelques arrestations ont été opérées sur divers points du boulevard, pour refus de circuler et injures aux agents.

Sur la place de la Bourse, de nombreux curieux continuent à acheter les éditions successives que font paraître les journaux.

La victoire des candidats du gouvernement est accueillie avec le plus grand enthonsiasme et aux cris de : Vive Boulanger ! répondent des bordées de sifflets et des cris de : A bas Boulanger ! A bas le dictateur !

La politique actuelle

Voici d'après 1 Écho de Paris, l'appréciation de M. Maxime du Camp, sur la politique actuelle:

Au scrutin du 22 septembce 1889, dit l'historien de Paris, la France a pu ne pas faire toujours des choix irréprochables, mais elle a nettement formulé sa volonté. Elle veut le maintien de la République, un gouvernement modéré, la tranquillité intérieure, la paix avec les nations étrangères, afin de pouvoir travailler et de refaire son épargne. Elle ne veut ni de dictature,

ni de comité de salut public. C'est pourquoi elle s'est éloignée du général Boulanger et du radicalisme. Si les représentants de la majorité et de la fraction la plus impor-tante de la minorité sont sages, ils oublieront leurs discordes, accepteront les faits accomplis, réuniront leurs efforts pour donner un gouvernement solide au pays et auront assez d'abnégation pour ne considérer que l'intérêt général, en né-gligeant leurs intérêts particuliers. La forme importe peu lorsque le fond offre satisfaction au plus grand nombre.

M. Jules Ferry

Suivant une dépêche de Berlin au Matin, le bruit court que des propositions sérieuses au-raient été faites à M. Jules Ferry pour l'engager à prendre l'ambassade de Berlin.

L'armée italienne

Le ministre de la guerre est peu satisfait des essais do mobilisation de la réserve et de la territoriale. Cette dernière surtout a des officiors peu instruits et des hommes mal armés.

- Visez bien. Ne les manquez pas. Dix écus pour le battelier; vingt pour la femme; trente pour le Français!

- Couchez-vous, tout le monde, ordonna notre

Le vieillard et milady obéirent rapidement. Le jeune homme les imita avec non moins de promp-

La barque, maintenant, filait à la dérive. Mais elle ne descendait pas le fleuve en droite ligne. L'action du courant la faisait peu à peu infléchir vers la rive opposée.

Le fils de Porthos murmura:

- Ils sont neuf. Je les ai comptés. C'est donc neuf coups à essuyer... Après quoi, bonsoir, Luc: compliments à tes poulets! Nous serons hors de leur portée avant qu'ils aient eu le temps de recharger ...

Deux détonations retentirent, - puis deux autres, - puis deux autres...

Les balles sifflèrent au-dessus de la barque...

- Six! compta le Breton avec satisfaction. Comme ils y vont ! les deux tiers...

Le pêcheur, étendu près de lui, comme un sac

de lest, lui toucha le bras doucement :

- Mon gentilhomme...

- Qu'est-ce ?... - Est-ce qu'on ne dirait pas que quelqu'un est en train de nous suivre à la nege ?...

- Quelqu'un ?... - Oui, ce bruit... Dans l'eau... ici, à l'arrière. Notre heros retint son souffle. Puis, après un

moment d'attention concentrée : - C'est, ma foi, vrai !... Ah ça ? est-ce qu'un de ces chenapans essaierait, par hasard, de nous

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

EXPOSITION UNIVERSELLE

Les lauréats du Lot

M. Cabanès, de Gourdon, a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition universelle, pour son Eau de Noix.

M. Georges Taillade, de Gourdon, une médaille de bronze également, pour ses bois de

M. Bruel, de Souillac, une médaille d'argent, pour ses cuirs, et une médaille de bronze pour

MM. Chambon et fils, de Souillac, ont obtenu une médaille d'argent, pour leurs conserves de

Nomination

Par décret en date du 17 septembre dernier, M. Alexis Ferby, est nommé huissier audiencier près le tribunal civil de Gourdon, en remplacement de M. Mianes, décédé.

M. Ferby a prêté serment en cette qualité à l'audience des vacations de jeudi dernier.

Conseil municipal de Cahors

Séance du 5 octobre 1889

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le conseil adhère au réglement fait avec la compagnie d'assurance la Nationale, fixant à 473 fr. le montant des dégâts faits au lycée de Cahors par un commencement d'incendie, le 14 septembre dernier.

Il donne un avis favorable à une demande de cinq nouvelles foires, formulée par la commune

Il décide qu'un aliéné indigent de la ville sera interné à l'asile de Leyme.

Il approuve une dépense de 868 fr. pour travaux supplémentaires à l'école maternelle de la place Thiers.

Une lettre de M. le général Vincendon, relative au logement du général de brigade, appelé à succéder au général Verrier, dans le commandement de la 66° brigade, est renvoyée à l'examen de la commission des travaux publics.

Diverses pétitions sont renvoyées à l'examen de la même commission.

Malgré quelques observations présentées par M. Combelles, le conseil donne un avis favorable à la suppression de la première distribution des lettres, faite par les facteurs, le dimanche ma-

Une demande d'indemnité, présentée par le sieur Gélis, entrepreneur des travaux effectués à Cabessut, sur le ruisseau de Merdanson, est renvoyée à l'examen de la commission des finances.

Des avis favorables, sauf pour la demande de Mme Ségol, sont donnés à des demandes de soutiens de famille et de sursis d'appel.

Le conseil donne son adhésion à la proposition qui lui est faite d'ouvrir le nouveau collège des jeunes filles, le 15 octobre courant.

L'abonnement des vendanges est fixé à 6,000 fr. pour le présent exercice.

M. le maire fait connaître que sur 10 candidats qui s'étaient présentés aux examens pour l'obtention de bourses communales au lycée,

enlever à l'abordage ?... Attendez un peu, que je m'assure...

Il se souleva légèrement et regarda par-dessus le p'at bord.,. Comme sa tête dépassait ce dernier, un nouveau

coup de fusil partit, et le chapeau du jeune homme s'envola dans le Rhin...

- Sept! fit Joël en souriant. Va bien! Ils ont assassiné mon couvre-chef!

Ensuite, s'adressant à sa compagne :

- Ce n'est pas un homme, c'est le chien...

- Ralph ?...

- Il se sera jeté à l'eau pour courir après - Oh! la fidèle et brave bête!...

Et la jeune semme sit un mouvemenf pour se Notre héros la contraignit à ne point quitter la

position horizontale: - Par d'imprudence !... ils ont encore deux

balles à tirer... Voulez-vous donc que l'on vous traite comme mon infortunée coiffure? Il ajouta, pour la rassurer :

- L'animal n'a, d'ailleurs, pas besoin de notre aide... il nage comme un marsouin... Dans une brasse ou deux, il nous aura attein's...

Au bout d'un instant, en effet, la tête intelligente du levrier apparut à l'arrière de la barque .Ses deux pattes de devant se posèrent sur le bord de celle-ci, et il prit son élan pour sauter près de sa maîtresse.

Mais une huitième explosion eut lieu. L'animal poussa un hurlement plaintif. Ses pattes lâchèrent leur point d'appui. Il se renversa en arrière et coula à pic... and la stroit prestante al ricord

trois ont été reçus : les jeunes Breil, Delpech et |

Une proposition de M. Périès, tendant à transformer les bourses entières en demi-bourses, est renvoyée à l'examen d'une commission spéciale.

M. Delport est nommé administrateur de la caisse d'épargne en remplacement de M. Cambornac, démissionnaire.

M. le maire fait connaître le résultat des études faites par le service vicinal pour la reconstruction ou la restauration du Pont-Neuf. Trois projet sont en présence :

1º Une reconstruction totale dont le devis s'é-

lève à 347,000 francs. 2º Un tablier métallique au prix de 222,000 fr;

3º Une restauration du pont actuel, ne coûtant, avec l'adoucissement des rampes d'accès, que 130,000 francs.

L'examen de ces divers projets est renvoyé aux commissions des finances et des travaux publics réunies.

Les conclusions de divers rapports présentés par MM. Parazines et Rouffy, rapporteurs de la commission des travaux publics, sont ensuite adoptées par le conseil.

Le conseil décide que la ville enverra à l'Exposition huit délégués ouvriers. Ces délégués seront pris dans huit catégories de corps de métiers et seront choisis par les ouvriers de chacune de ces catégories.

M. Séguy fait ensuite un rapport très complet et très étudié sur la plainte présentée par Mme veuve Mirc, au sujet de l'atelier de photographie construit sur la terrasse de la maison Bouyssou.

Les conclusions du rapport de M. Séguy, tendant à ce que l'atelier de photographie soit enlevé, sont adoptées par le conseil,

Conférence

M. Valès, professeur d'histoire au lycée Gambetta, fit au théâtre, il y a quelques mois, une conférence touchant la commémoration du centenaire du Jeu-de-Paume.

Cette conférence avait attiré un nombre considérable d'auditeurs : le théâtre était comble. Le public écoutait avec plaisir le conférencier et témoignait sa satisfaction par de nombreux et chaleureux applaudissements. Il faut dire que le sojet s'y prêtait et était admirablement traité.

Puisque notre public cadorcien trouve tant de plaisir à entendre la parole d'hommes instruits, éloquents, ne serait-il pas possible de lui procurer cette satisfaction de temps à autre, pendant les iongues soirées de l'hiver prochain.

Nos professeurs sont généralement des philantrophes. Ils ne refuseraient par leur concours, nous nous plaisons à le croire à une œuvre qui aurait pour effet de récréer, moraliser, et, en même temps, instruire votre populatiou. Nous appelons, à ce sujet, l'attention de notre municipalité; c'est à elle à prendre l'initiative. Elle avrait pen à faire, croyons-nous, pour réaliser notre pensée, réalisation dont le public loi serait reconnaissant.

Nous nous associons au désidératum de notre confrère de la Dépêche. Du reste, les conférences ne sont pas chose nouvelle à Cahors. Il v a une vingtaine d'années, MM. les universitaires, secondés par quelques lettrés cadorciens, donnérent à la mairie une série de conférences littéraires, historiques et scientifiques, qui furent

Elle tendait les bras vers l'endroit où la bête

- Ralph !... Ralph !... Mon pauvre chien !...

L'éclair d'un dernier coup de mousquet troua

- Seigneur, murmura-t-elle, ayez pitié de

moi l'Ayez pitié de Thérèse Lesage ! Ayez pitié

La barque avait fini par aborder à la rive

Ls ciel pâlissait au levant. A l'horizon, un mince

trait lumineux dessinait d'un côté les cimes den-

telées de la forêt Noire. De l'autre, il découpait

la silhouette d'Alt-Brisach, haut perché sur son

plateau, et allumait d'une étincelle les vitraux de

l'église Saint-Etienne, qui est le couronnement

de ces quatre ou cinq étages de maisons super-

posées; l'aube allait naître et la campagne se réveil-

Joël avait gravi la berge du fleuve. Il se diri-

Le Breton portait dans ses bras le corps sans

- Qui vive ? cria soudain une voix impé-

C'était une patrouille de cavaliers qui, le

- France ! s'empressa de répondre notre héros,

- Avance à l'ordre! reprit la voix, suivant

mousqueton sur la cuisse, débouchait d'un pli de

geait vers la ville. Le pêcheur lui servait de guide

ler dans la clarté et dans la vie.

dans la pénombre crépusculaire

mouvement de la jeune femme.

qui avait reconnu des compatriotes.

La jeune femme roula au fond du bateau...

Milady s'était adressée d'instinct...

l'obscurité de la nuit et du fleuve...

de la fille de la Voisin!

très goûtées du puble d'alors. Nul doute qu'uns tentative aussi louable aurait anjourd'hui le même succès.

Monument Gambetta

La première chose que demandent à voir les étrangers qui viennent visiter Cahors, dit la Dépêche, c'est le monument Gambetta.

Nous avons conduit, naguère, l'un de ces étrangers devant le monument qu'il a fort admiré, seulement il nous a fait remarquer que les toyaux de conduite de gaz destinés à son illomination, les jours de solennité, en détruisaient l'harmonie et le rendaient réellement disgracieux

Nous partageons cette manière de voir, aussi désirerions nous que ces toyeaux fussent enlevés et replacés les jours de réjouissance publique, ou remplacés par des lampions multicolores, ce qui, à notre avis, est plus beau et peut-être plus économique.

Nous appelons à ce sojet l'attention de notre municipalité toujours désireuse de donner satisfation à l'opinion publique.

Place Victor-Hugo

On avait promis aux habitants de la nouvelle place Victor-Hugo de leur donner le marché aux oies, promesse qui ne s'est pas encore réalisée.

Cette place, ainsi que la rue du même nom qui y aboutit sont complètement désertes.

Il serait donc à désirer, pour y appeler un peu de population, que cette promesse se réali-

Concours départemental de Tarn-et-Garonne

Nous apprenons avec plaisir que M11e Grégoire Adèle, de Cahors, institutrice à Saint-Julien de Montalzat, a obtenu au concours départemental de Tarn-et-Garonne, une mention très-honorable pour son exposition scolaire.

La loi sur les candidatures multiples

Le tribonal correctionnel de Figeac a statoé dans l'affaire de M. Rozières, candidat aux élections législatives.

Faisant application de l'art. 6 de la loi sur les candidatures multiples, il a condamné M. Rozières à 10,000 fr. d'amende pour avoir sait afficher sa profession de foi, les 5 et 6 septembre, alors que sa déclaration n'a été faite que le 9 septembre.

M. Malleville, imprimeur de l'Indépendant, et MM. Rames ét Lestrade ont été condamnés à 1,000 fr. chacun et solidairement aux dépens.

Tribunal correctionnel de Cahors

Le nommé G. Maxime, déjà condamné trois fois pour vagabondage et mendicité, une quatrième fois pour escroquerie, à six mois de prison par le tribunal de Privas, a été condamné de nouveau à un mois de prison pour vagabondage et mendicité et 5 fr. d'amende pour ivresse manifeste.

L'attitude du condamné a été très correcte; après le prononcé de la condamnation, il a remercié M. le président,

la formule ordinaire.

Comme le fils de Porthos se hâtait d'obéir, le soleil se leva derrière le Schuvartzuvald, le paysage s'éclaira brusquement, et toute une trombe d'exclamations de surprise jaillit de la bouche des survenants:

- Cette rencontre!...

- Est-il possible !... - Le Breton du Chêne-Saint-Fiacre !...

- L'adversaire du brigadier Brégy !... Joël n'était pas moins étonné.

- Ah ! par exemple, s'écria-t-il, c'est un hasard providentiel !... Mes mousquetaires de Saint-Germain !... MM. d'Escrivaux, de Gacé, de Champagnac et d'Héricourt !...

Ceux-ci redoublèrent de questions : Ah ça! d'où venez-vous ainsi?...

- A cette heure?...

- Sous ce costume ?...

Et chargé de ce corps couvert de sang? - Messieurs, repartit le jeune homme, je vous expliquerai tout cela plus tard. Mais songeons à

cette malheureuse... Au nom du ciel, procurezlui ce que réclame son état : un abri, un lit et des soins.

Le vieux sous-officier qui commandait la patrouille hocha la tête d'une façon signative :

- Hum ! sit-il, m'est avis que la particulière a plus besoin d'un confesseur que d'un médecin... Nonobstant, on fera le nécessaire... Ces messieurs vont vous aider à la transporter dans la première maison que vous trouverez sur la route, tandis que je piquerai jusqu'à Alt-Brisach requérir le chirurgien de la garnison....

(A suivre).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Trains de plaisir

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Aurillac le 14 octobre à 5h. 25 soir et de Rodez le même jour, à 5 h.

Il desservira les stations comprises entre : Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Massiac, Capdenac, Souillac, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mardi 22 octobre à midi 30.

Prix des places aller et retour :

De Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Capdenac et des stations intermédiaires à paris : 2º classe 48 fr., 3º classe 33 fr. De Massiac, Aurillac, Figeac, Souillac, Qua-

tre-Routes et des stations intermédiaires à Paris: 2º classe 44 fr., 3º classe 30 fr. De Turenne, Tulle, Larche, Brive et St-Julien le-Vendomois et des stations intermé-

diaires à Paris : 2º classe 38 fr., 3º classe La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 13 octobre à 6 h.

SAINT-SAUVEUR

Dimanche 29 septembre, à l'heure des vêpres, la femme Bordarie, au village de Roquesude, commune de Saint-Sauveur, canton de Labastide-Murat, s'étant, selon toute probabilué, endormie près du feu, s'est réveillée ayant ses vêtements tout en flammes.

La malheureuse, affolée, s'est mise à courir et à crier : Au secours ! Mais les flammes lui ont brûlé tout le haut du corps.

Le prêtre appelé en toute hâte, a eu juste le temps de lui administrer les derniers sacrements, et elle a expiré dans d'atroces souffrances.

Elle laisse une nombreuse famille dans la désolation.

SAILLAC

Des voleurs se sont introduits dans la maison du sieur Castelnau, propriétaire à Saillac, en brisant un carreau d'une fenêtre et ont fouillé les divers meubles de la maison.

Ils n'ont réussi qu'à s'emparer d'une somme de 2 fr. environ, en monnaie de billon, enfermée dans un tiroir. Le propriétaire avait été assez heureux pour cacher en lieu plus sûr le restant de son magot. Les voleurs, dans leur précipita tion et croyant sans doute être dérangés, n'ont pas eu le temps de le découvrir. Ce vol a été commis en plein jour, ce qui dénote chez les auteurs une audace peu commune.

Si nous en croyons les renseignements, les coupables seraient déjà sous les verrous.

BEAUREGARD

La foire de la St-Michel, qui jouit d'un certain renom dans la contrée, avait attiré beaucoup

Les jeunes taureaux, que des maquignons du Cantal avaient emmenés, se vendaient à des prix assez Alavás

Les moutons ou brebis se vendaient à de bons

Les porcelets étaient à de très bas prix.

La volaille affluait sur le marché et avait un écoulement facile au prix de 50 cent. la livre; les œufs, 80 cent. la douzaine. Les oies destinées à l'engraissement se vendaient de 7 à 8 fr. la

Beaucoup de céréales à la halle aux grains. Le blé se vendait 18 fr. l'hectolitre; le maïs, 10 fr.; l'avoine, 8 fr. La graine de trèfle, de 35 à 38 fr. les 50 kilos; la graine de luzerne (sainfoin du pays), de 45 à 50 fr.

Les marchands étalagistes, qui étaient fort nombreux, paraissaient satisfaits de leurs affaires. Aucun vol ni accident à signaler.

FUMEL

La foire a été belle, mais les transactions sur les bœufs ont été de peu d'importance. Les cours étaient les mêmes que les foires précedentes.

Les moutons gras se vendaient de 60 à 65 cent. le kilo, poids vif.

Les autres moutons ou brebis étaient aux cours

Les porcs gras, de 36 à 46 fr. les 50 kilos. Les petits porcs étaient très bon marché. Les lapins, de 20 à 25 cent. la livre. Les oies, de 6 à 10 fr. la paire.

Les poules, de 55 à 60 cent. la livre. Les œufs, de 80 à 85 cent. la douzaine. La prune, de 10 à 30 fr. les 50 kilos, selon

Le blé, de 18,50 à 20 fr. l'hectolitre. Le mais, de 11,50 à 12 fr. 50. Les noix, de 13 à 16 fr.

Accident

Le soir de la foire de Fumel, une paire de petits bœufs, appartenant à Paul Calassou, de Touzac, sont tombés, vers le milieu de la côte de Fumel, d'une hauteur de 50 mètres. On a été obligé de les débiter pour la boucherie.

PUY-L'ÉVÊQUE

La foire a été belle ; il s'est fait quelques affaires sur les bœufs aux cours ordinaires.

Les moutons gras se vendaient de 60 à 65 cent. le kilo.

Les porcs gras, de 36 à 40 fr. les 50 kilos. Les lapins, de 20 à 25 cent. la livre. Les oies, de 5 à 10 fr. 50 la paire. La volaille, de 50 à 65 cent. la livre. Les œufs, 80 cent. la douzaine. Le blé, de 15 à 16 fr. les quatre cinquièmes. Le mais, de 8,50 à 9 fr. 50.

FAITS DIVERS

Abordage en Mer

On annonce de Saint-Pierre-Miquelon que le steamer français Géographique, allant du Canada au Havre, a été coulé à quarante mi les de ce port, par le navire anglais Minnieswift. Une partie de l'équipage du navira naufragé a pu regagner la terre, le reste se trouve encore en mer, dans diverses embarcations.

Accident de chemin de fer

Une forte collision s'est produite entre deux trains près de Manchester. Il y a trois tués et de uombreux blessés, dont une douzaine grièvement.

Cyclone

New-Yorck. - Dans le golfe du Mexique, un terrible cyclone a détruit 27 vaisseaux et de nombreuses maisons, principalement dans l'île Carmen. On craint qu'il y ait un grand nombre de victimes.

Explosion

Les habitants de la grande-Rue, à Asnières, étaient mis tout en émoi hier soir par une violente détonation. En même temps des bouches d'égoût situées dans cette rue s'échappaient des vapeurs blanchâtres. Afin de découvrir les causes de cette odeur asphyxiante, plusieurs pompiers de la commune, prevenus par M. Lemarchand, commissaire de police, descendirent dans l'égoût. Ils remarquèrent un amas de matière noirâtre qui brûlait en dégageant une fumée âcre. Il résulte de l'enquête que l'explosion est due à l'inflammation subite de l'hydrogène sulfuré accumulé dans l'égoût et produit par la décomposition de matières animales.

Un crime horrible

On écrit de Millau (Aveyron) 26 septembre : Hier, vers deux heures de l'après-midi, une l'tations qui, disent-ils, tiennent du miracle. jeune femme, la dame Rocanières, se promenait avenue de Paris avec son enfant, une charmante petite fille, agée de deux ans et demi.

Elle rencontra plusieurs personnes avec lesquelles elle causa très gaiment.

Vers trois heures, deux promeneurs entendirent tout à coup des cris dechirants qui partaient d'un endroit isolé de l'avenue.

Ils se précipitèrent et trouvèrent la petite fille de la dame Rocanières gisant à terre, le visage et la gorge brûlés par un liquide corrosif.

On avait évidemment versé du vitriol dans la bouche de la pauvre enfant.

Quant à la mère elle avait disparu.

Transportée dans une maison voisine, la petite fille fat l'objet de soins empressés, mais elle ne tarda pas à expirer, après avoir endoré d'épouvantables souffrances.

Pendant ce temps, la police, qu'on avait prévenue, s'était mise à la recherche de la dame Rocanières, qui se promenait tranquillement à une courte distance de l'endroit où se mourait la victime.

Mise en présence du cadavre de son enfant, cette femme a protesté de son innocence, bien que ses vêtements portassent la trace de nombreuses brûlores identiques à celles constatées sur les vêtements de la pauvre petite fille.

L'indignation que cet horrible crime avait excitée était si vive que la gendarmerie a eu la plus grande peine à soustraire la coupable à la colère de la foule, tandis qu'on la conduisait à la prison, cù elle a été écrouée.

On suppose que la dame Rocanières a agi dans un accès de démence.

Empoisonnement par des écrevisses

M. Desouillière, entrepreneur de plâtrerie à Poitiers, et sa famille, composée de sa femme, de son beau-père et de sept enfants, avaient mangé à leur déjeuner des écrevisses achetées cuites, la veille, sur le marché de Notre-Dame.

Après déjeuner, M. Desouillière se rendit à

son chantier, lorsqu'il fut pris, quelques heures après, de violentes coliques et de vomissements. Il se fi: ramener chez loi en voiture. Pendant ce temps, toute sa famille, excepté la bonne, qui n'avait pas mangé d'écrevisses, et un enfant de six mois, était atteinte do même mal. Deux médecins forent immédiatement mandés; ils reconnurent aussitôt les symptômes d'un empoisonnement. Malheureusement, leurs soins échouèrent auprès de M. Desouillière, qui mourat vers trois heares du matin dans d'atroces souffrances.

L'état des autres malades, quoique grave, n'inspire plus d'inquiétude. Cependant le beaupère de M. Desouillière, âgé de 50 ans, et une petite fille, âgée de 2 ans 1/2, souffrent encore beaucoup.

La justice a fait saisir le reste de ces écrevisses tant chez les victimes que chez le fournisseur. Chez ce dernier, on a appris que ces écrevisses avaient été achetées en Allemagne, mais vivantes.

Une enquête est ouverte.

Tous hypnotisés

On lit dans le Petit Parisien:

A propos de magnétisme, le tribunal d'Helsingfords (Suède) a été le théâtre d'une scène des

Un jeune étudiant en médecine avait porté plainte contre un docteur de la ville parce que celui-ci l'avait hypnotisé à plusieurs reprises sans son autorisation. Il serait résulté de ces opérations une altération fâcheuse de son système nerveux et un affaiblissement de ses facultés men-

De nombreux témoins étaient cités par le plaignant. A la grande surprise du tribunal, les témoins, non-seulement se contredisaient entre eux, mais racontaient les choses les plus invraisemblables. Personne n'y comprenait rien. On aurait dit une série de fous, défilant devant le tribunal. Eofin, un médecin, témoin également, vint déclarer devant les juges que son confrère avait hypnotisé tous les témoins et leur avait suggéré les déclarations qu'ils venaient de

L'audience a été suspendue. Puis, l'affaire a élé ajournée par le tribunal qui vent saire examirer par quelques sommités médicales ce cas peu commun.

Les Spirites

Les spirites des deux mondes sont en ce moment réunis à Paris, en congrès. L'esprit d'Allan Kardec doit être en joie. Quel chemin parcouru depuis quarante ans ! Que nous sommes loin des tables tournantes et frappantes, interprètes primitifs de la pensée des âmes. Pas de cénacle spirite qui n'ait aujourd'hui son collège de médiums, auditifs, voyants, écrivains.

Les initiés vivent en communauté constante avec les morts, ils obtiennent d'eux des consul-

La religion nouvelle .compte ses adeptes sur la surface du globe par centaines de mille; elle a ses prédicants, ses journaux, ses prodiges, bref tout ce qu'il faut pour constituer un dogme qui se respecte.

Allan Kardec, le premier médiam inspiré, a obtenu des esprits, des détails très précis sor leur nature et leur mode d'existence après la

on a su par eux-mêmes, écrit-il, que ce ne sont point des êtres à part dans la création, mais les propres âmes de ceux qui ont vécu sur la terre; que ces âmes, après avoir dépouillé leur enveloppe corporelle, peuplent et parcourent l'espace... Il y a en l'homme trois choses essentielles: 1º l'âme ou l'esprit, principe intelligent en qui résident la pensée, la volonté ou le sens moral; 2º le corps, enveloppe matérielle lourde et grossière qui met l'esprit en rapport avec le monde extérieur; 3º le périsprit, enveloppe fluidique légère, servant d'intermédiaire entre l'esprit et le corps. Lorsque l'enveloppe extérieure est usée, elle tombe et l'esprit s'en détache comme le fruit se décolle de sa coque, l'arbre de son écorce; en un mot, comme on quitte un viel habit hors de service. C'est ce qu'on appelle la mort.

« Le corps seul meurt ; l'esprit ne meurt pas ; la mort du corps le débarasse de ses liens; il s'en dégage et recouvre sa liberté comme le papillon en sortant de sa chrysalide. Mais il ne quitte que le corps matériel; il conserve le périsprit qui constitue pour lui une sorte de corps éthéré, vaporeux impondérable pour nous, et de forme homaine qui paraît être la forme type. Dans son état normal, le périsprit est invisible, mais l'esprit peut lui faire subir certaines modifications qui le rendent momentanément accessible à la vue et même au toucher comme cela a lieu pour la vapeur conden ée; c'est ainsi qu'il peut quelquefois se montrer à nous dans les apparitions. C'est à l'aide du périsprit que l'esprit agit sur la matière iurte et produit les divers

phénomènes de bruit, de mouvements, d'écri-

Voi à qui est clair. Et pen er qu'en dépit de ces déclarations infallibles, et consolantes il y a encore des incrédules! J'en connais.

Le chiendent utilisé comme fourrage

Dans les pays où les foins et fourrages artificiels sont rares, ils peuvent être remplacés, par le chiendent ; - les bestiaux en sont très friands, et les vaches en retirent une production de lait plus abondante.

Il ne s'agit, - au lieu de le jeter ou de le faire brûler, - que de ramasser le chiendent avec soin, de le faire sécher au seleil; enfin, de le battre et le secouer, pour en séparer complètement toutes les matières terreuses.

On peut le servir seul, — ou associé à d'autres substances en usage pour l'alimentation du

La charpie de bois

On va, paraît-il, employer bientôt pour les pansements, en guise de charpie... la sciure de

Prenez de la sciure de bois ordinaire, naturellement déponillée, par un scrupuleux tamisage, de tous les petits fétus pointus, de toutes les échardes anguleuses qui s'y peuvent rencon-

Humectez-la d'une matière médicamenteuse antiseptique - eucalyptol, acide phénique, acide pyroligneux, bichlorure de mercure, etc,. - et servez froid... à l'état humide ou à l'état sec; suivant les cas.

Dans les cas de fracture avec déchirore des chairs, la sciure rend un service double : elle absorbe les liquides de la plaie et sert, en guise d'appareil, d'auge à maintenir l'immobilité du membre blessé, qui repose sur elle sans fatigue.

Ajoutez qu'elle est d'un maniement facile, et qu'il est plus aisé de remplacer quelques poignées de cette substance, une fois souillée de sang et de pus, que de faire un bandage entier et de remettre de la onate ou de la charpie.

Nous avions déjà le papier de bois, le sucre de bois, la laine de bois. Voici maintenant la charpie de bois. A quand le linge de bois. A quand les redingotes - non funéraires - de

Quelques bons conseils

Si l'appétit fait défaut, si la langue est chargée, la tête lourde, ayez aussitôt recours aux Pilules Gicquel, laxatives, antibilieuses et antiglaireuses. Elles dégageront l'estomac et les intestins; elles vous éviteront maux de tête, névralgies, migraines, congestions. C'est aussi un remède puissant contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les Pilules Gicquel, à 1 fr. 50 la boîte.

BOURSE. - Cours du 7 Octobre 1889. 90 30 4 1/2 0/0 1883..... Actions Orléans...... Actions Lyon Action Panama.....Obligations Orléans 3 0/0..... 416 00 Obligations Lombardes..... 307 50 371 00

BULLETIN FINANCIER

Du 7 octobre 1889.

La Bourse a été un peu nerveuse aujourd'hui, il y a eu beaucoup d'alternatives de hausse et de baisse et finalement on clôture en réaction de 30 centimes sur le 3 0/0.

Après une hausse aussi rapide, il n'y a rien d'étonnant à voir des spéculateurs réaliser leurs bénéfices. Il nous semblait du reste qu'on allait un peu vite. Le 3 0/0 reste à 87,50. Le 4 1/2 à 105,62.

Les établissements de crédit sont fermes et maintiennent presque tous leurs cours. Le Crédit Foncier est à 1325. La Banque de Paris à 846. Le Crédit Lyonnais à 716 fr. Le Suez a une bonne tenue à 2251,25.

Les fonds étrangers sont mieux tenus que nos rentes. Le Russe est très ferme à 94 3/8, le Hongrois est à 85 3/4, la rente Extérieure à 75 17/32.

La tendance est toujours excellente sur les valeurs à turban. Le 4 0/0 Turc se tient bien à 17.30. L'Egyptienne unifiée est à 471. La Banque ottomane a des demandes à 552.50.

La souscription à l'emprunt Brésilien de conversion s'annonce comme devant être un grand succès. En Banque le Rio Tinto est délaissé à

et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS Excursions aux stations hiverna'es et

balnéaires des Pyrénées.

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à tontes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour :

Biarritz, Arcachon, Pan et Salies-de-Béarn. Dorée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et de retour délivré pour un parcours de plus de 500 kllomètres donne droit pour le porteur à un arrêt en route à l'alter comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être pro'ongée deux fois de 5 jonrs, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'an supplément de 10 0/0 do prix total do billet aller et retour.

MARCHE OFFICIELLE DES TRAINS

De Cazoulès à Saint-Denis

Soir. Soir. Matin. Soir.

De Saint-Denis à Cazoulès

Matin. Soir. Matin. St-Denis 6 h. 10 12 h. 16 11 h. 20 » » 7 h. 30 » » 7 h. 53 » » 8 h. 6 Martel 6 h. 30 12 h. 36 12 h. 3 " " 7 h. 53 Le Pigeon 6 h. 42 12 h. 48 12 h. 29 " 8 h. 6 Souillac 6 h. 54 1 h. 12 2 h. 10 5 h. 30 8 h. 17 Cazoulès " 1 h. 25 2 h. 30 5 h. 39 " "

Bibliographie

LE BON JOURNAL paraît le jeudi et le di-manche. Abonnements: Un an: France, 15 fr; étranger, 18 fr. — (5° année). Sommaire du nu-méro 364, 3 octobre 1889. — Paul Perret : Au Réveil. — Jules Claretie : Candidat! (suite). — André Theuriet : Deux sœurs (suite). - Marie Erbert Halt ; La Petite Lazare (suite). - Charles Mérouvel ; La comtesse Hélène (suite). - Xavier

de Montépin : Le Gros Lot suite).

Bureaux à la librairie C. Marpon Flammarion,

éditeurs.

Le huitième volume de la Grande Encyclopessie vient de paraître ; il comprend la fin du B et la première partie du C. Nous avons déjà maintes fois signalé à nos lecteurs l'abondance exceptionnelle et la précision des renseignements qu'ils sont surs de trouver, sur quelque sujet que ce soit, dans cette œuvre qui fait honneur à notre pays. On se rappelle avec quel enthousiasme les Anglais sétaient récemment l'achèvement de leur Encyclopedia Britannica, laquelle peut rivaliser avec la Grande Encyclopédie pour les articles d'ensemble sur les grands problèmes scientifiques, historiques ou philosophiques, mais qui ne contient pas le quart des informations de détail accumulées dans l'ouvrage français. Parmi des milliers de biographies, nous relèverons dans le nouveau volume, celles de la famille de Broglie, du poëte Calderon de Caligula, de Camoëns; aux savants, nous signalerons les articles Calorimètres et Calorimétrie, de M. BERTHELOT; Calcaire, de M. VÉLAIN, aux industriels, les monographies de M. Cu. GI-RARD, sur l'industrie du Bronze, les couleurs Brunes, le Cacao et le Café; aux historiens, les substantielles études de M. BAYET, sur l'empire et l'art Bizantin, de M. LEB, sur la Cabbale juive, de M. CHAMPON, sur les Cahiers des Etats généraux; une série d'études tràs complètes sur tous les Caliendriers; aux artistes, les monographies de Brunellesco, par M. MUNTZ; de Callot, par M. Tourneux des Campagnola, par M. PAUL MANTZ. Les personnes, de plus en plus nombreu-ses, qui s'intéressent à l'histoire religieuse, liront avec fruit, outre les articles Cabbale et Calendrier, celui de M. HILD, sur les Cabires, les biographies de Brigham Young, le prophète des Mormons, et de Calvin.

On sait avec quel soin sont rédigés les articles consacrés aux différents pays ; les notices Bulgarie, de M. LEGER, Cambodge de M. CORDIER, Canada de M. SALONE, seront remarqués. Pour l'administration et la politique, le nouveau volume renferme des études du plus vif intérêt sur des questions bien moins connues qu'elles ne devraient l'être : un véritable traité du Budget, signé C. DREYFUS; un grand nombre de pages consacrées aux acceptions variées des mots Bureau et Caisse,

et au Cadastre. D'amusants détails sont donnés aux mots Brigandage, Cabaret, Café; ces articles, de variété historique, contribuent avec les nombreuses illustrations, d'une exécution très soignée, à égayer la Grande Encyclopédie. Pour celui qui ne se laisse pas effrayer par le titre, peu de lectures sont

plus attrayantes que celle de ce gros volume. Ceux de nos lecteurs qui désireront prendre connaissance de cette magnifique publication n'auront qu'à en demander un spécimen (qui leur sera adressé gratuitement) aux éditeurs LAMIRAULT et Cie. 61, rue de Rennes, à Paris.



E L M IDE

de Me LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénelon, nº 7.

Saisie immobilière

A l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de ladite ville, le mercredi six novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, à midi

Suivant procès-verbal de M. Daymard, huissier à Lalbenque, en date du premier août mil huit cent quatre-vingt-neuf, visé et enregistré dénoncé à la partie saisie, suivant exploit du même huissier, en date du trois août de la même année aussi visé et enregistré conformément à la loi; lesdits procès-verbal et exploits de dénonciation transcrits au bureau des hypothèques de Cahors, le cinq août de la même année, volume 130, numéros 32 et 33.

Et à la requête des sieurs Jean CONQUET, propriétaire, domicilié à CAHORS, et Jean COURNUT, sans profession, domicilié à LABOULBENE, commune de LABASTIDE-DE-PENNE.

Sur la tète et au préjudice de Pierre COURDESSE, cultivateur, domicilié à CAY-RAC, commune de LALBENQUE, partie saisie, et de Pierre DELTEIL, propriétaire, boulanger, domicilié à LALBENQUE, pris comme tiers détenteur.

Il sera procédé,

A la vente des immeubles ci-après dési-

Le cahier des charges sur lequel aura lieu la vente, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, où il est tenu à la disposition des personnes qui voudront en prendre connaissance.

La publication de ce cahier des charges a eu lieu le trente septembre mil huit cent quatre-vingt neuf et le Tribunal en donnant acte de cette formalité a fixé l'adjudication au mercredi six novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

En conséquence, et à la requête desdits sieurs CONQUET et COURNUT, lesquels constituent pour leur avoué près le tribunal civil de Cahors, Me LACOSSE, demeurant en cette ville, rue FÉNELON Nº 7.

Contre et au préjudice desdits COUR-DESSE, partie saisie et DELTEIL, tiers

détenteur. Il sera procédé:

Le mercredi six novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors au Palais de Justice de ladite ville, à midi.

A la mise aux enchères et adjudication des immeubles suivants.

Désignation

DES BIENS A VENDRE TELLE QU'ELLE EST FAITE AU PROCÈS-VERBAL DE SAISIE,

BIENS

situés dans la commune de Belfort

1º Une terre labourable autrefois pré, formant partie du numéro 1344 de la section K, située à Loubéjac, commune de Belfort, ce numéro figure par erreur à la matrice cadastrale pour une contenance seulement de trois ares quarante-quatre centiares alors qu'il contient réellement quatre ares quatre-vingt-dix centiares, il a été déjà l'objet d'une expropriation et le sieur Guillaume Andrieu, propriétaire à Loubéjac a été déclaré adjudicataire des trois ares quarante-quatre centiares, mais Courdesse est demeuré en possession du surplus; ce n'est donc que un are quarante-six centiares dudit article qui sont et demeurent saisis.

2º La contenance de un are trente centiares du sol d'une grange et patus, sis au dit lieu de Loubéjac, formant partie du numéro 1345 des mêmes section et plan. Ce numéro figure aussi par erreur à la matrice pour une contenance de un are seulement, alors qu'il est réellement de deux ares trente; la grange est démolie et il n'en reste plus rien.

3º Une grange et patus au même lieu, formant le numéro 1342 des mèmes section et plan, contenant un are, il figure par erreur à la matrice sur le nom d'Antoine Courdesse dit Cantarel, à Loubéjac, la grange est démolie.

4º Un jardin au même lieu, formant le numéro 1343 des même section et plan, contenant trente-six centiares, cet article figure par erreur pour dix-huit centiares sur le nom de M. Lézéret de Lamaurinie et pour pareille contenance, sur Antoine Rendié à Loubéjac.

5º Un autre jardin au même lieu formant le numéro 1346 des mêmes section et plan, d'une contenance de un are trente-deux centiares, il figure aussi par erreur sur ledit Rendié.

6º Un autre jardin audit lieu, formant le numéro 1350 des mêmes plan et section, contenant deux ares trente centiares environ; Il figure à la matrice sur ledit M. Lézéret pour un are quinze centiares et sur M. Pierre Doumeyren, propriétaire à Lalbenque, pour pareille contenance.

Les immeubles ci-dessus sont en-core la propriété dudit Courdesse.

BIENS

situés sur la commune de Lalbengue

Une terre labourable sise au lieu du Falgayrac, commune de Lalbenque, formant partie du numéro 261 de la section G du plan cadastral de cette commune, d'une contenance approximative de quarante ares, cette partie de numéro paraît figurer à la matrice sur le sieur Delon, ex-artilleur, à Lalbenque, mais en réalité elle n'est sur personne, du reste, cet immeuble est et demeure saisi, tel qu'il a été acquis par ledit Pierre Delteil dudit sieur Pierre Courdesse, avec sa contenance, suivant acte sous sa date retenu par Me Duges, notaire à Lalbenque. Il confronte à terre de Delon et à pré de Delteil.

Mises à prix:

La vente des immeubles ci-dessus désignés aura lieu en un seul lot et les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de dix francs ci 10 fr.

En sus des charges.

Conformément à l'article 696 du code de procédure civile, il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales qu'ils devront requérir cette inscription, sous peine de déchéance, avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et redigé le présent placard, par moi

avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le huit octobre mil huit cent quatre-vingt neuf.

L'avoué poursuivant, Signé: LACOSSE.

Enregistré à Cahors, le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, Fo reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, déci-

Signé: BOUDET.

CONVERSION

DES EMPRUNTS BRESILIENS 5 0 0

De 1865, 1871, 1875, 1886

EMPRUNT DE

L 20 millions cap. nom. 4 0/0 exclusivement destiné à la conversion et au remboursem. des Emprunts ci-dessus désignés.

On peut souscrire en titres des Empris 5 0/0 Ces souscriptions seront irréductibles et seront recues chez :

MM. de ROTHSCHILD frères, à Paris, jusqu'au mercredi 9 octobre inclusivement, sauf samedi 5 et dimanche 6 octobre.

Les rentes brésiliennes 4 o/o sont émises au prix de 90 o/o. Il est, de plus, alloué aux souscripteurs en titres une bonification de 1 1/2 o/o par L 100 cap. nom. 5 % présentées à la conversion. Ils recevront ainsi, par L 100 cap. nom. 5 o/o:

4° L 100 cap. nom. 4 $_{\circ}/^{\circ}$, jouiss. 1° oct. 1889; 2° L 11. 10 soulte, à 25,27 $_{\circ}/2$, soit 290 f. 66 $_{\circ}/4$; 3º Le montant des intérêts courus sur les titres 5 ./º, depuis l'échéance du dernier coupon jusqu'au

30 septembre 1889. Les porteurs, ayant la faculté de demander des titres 4 o/o pour le montant de la soulte qu'ils ont à recevoir: à condition que cette soulte représente nn ou plusieurs titres 4 % de L 100 cap. nom., devront déclarer en souscrivant s'ils usent de cette faculté, et, dans ce cas, ne recevront en espèces que le solde inférieur au montant d'une obligation

Les demandes de conversion doivent êire accompagnées des titres munis de tous les coupons à échoir, ou d'un cautionnement de 5 o/o de leur valeur nominale avec désignation exacte des titres et d'engagement de les remettre à MM. de Rothschild frères, dans le délai de 20 jours.

Les titres 5 o/o non présentés à la conversion seront remboursés au pair, mais sans la bonification de I 1/2 o/o, a une date qui sera notifiée aussitôt que possible, and shaeanat sierca.

Onpeut également souscrire en espèces à Londres :

Ch+z MM. N. M. M. O BESCHIE. 33 et fils.

MM. de Rothschild frères se chargent de transmettre sans frais, à Londres, les demandes de cette nature qui leur seraient adressées à Pa. ris, accompagnées du versement de 5 %, exigible en souscrivant. Les certificats provisoires altirbués à ces souscriptions seront délivrés à Paris, munis du timbre français.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE JUSQU'AU 9 OCTOBRE, sauf samedi 5 et dimanche 6 octobre, mais pourra être close avant cette date. Le prix d'émission est fixé à 90 0/0.

Jouissance 1er octobre 1889. On paye pour L 100 capital nominal

L 5 en souscrivant L 15 à la répartition

L 20 le 20 janv. 4890 L 25 le 20 mars » L 25 le 19 mai

Pour les souscriptions faites par l'entremise de MM. de Rothschild frères, à Paris la livre sterling sera calculée au change de 25.274/2 pour les versements 20 % exigibles à la souscription et à la répartition.

Faculté de libération à 5 0/0.

La répartition sera faite à Londres, conformément aux usages de cette place : les souscripteurs seront avisés de l'attribution qui leur a été saite à Londres. Voir pour détail le prospectus. Déclaration au timbre le 21 sep'embre 1880

SANTE A TOUS ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais. par la délicieuse farine de Santé, dite :

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélacolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. - 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le doc-teur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « La Revalescière Chocolatée. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVA-LESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors: chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. - Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.





Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL.—Affections des voies digestives, pesanteurd'estomac, digestion difficile, inappétence GÉLESTINS.—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la Cie concessionnaire:

PARIS. 8, Boulevart Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens